



CPAS de Anderlues

Date d'expertise : 14 novembre 2024

rue Babusiaux 4
6150 Anderlues

071 52 65 21

Information générales

Un CPAS, ou "centre public d'action sociale", assure la prestation d'un certain nombre de services sociaux et veille au bien-être de chaque citoyen. Chaque commune ou ville a son propre CPAS offrant un large éventail de services.

→ Quelle aide offre le CPAS?

Voici quelques exemples de services proposés par le CPAS :

Allocations pour personne handicapée

Brico-dépanneurs

Buanderie

Crèche

Demande de pension

Entretiens d'espaces verts

Magasin social

Médiation de dettes

Service d'aide aux familles

Service d'insertion

Aide-ménagères sociales

01 Les services sont destinés à

Le public cible

Des personnes en situation de handicap

- Les personnes en fauteuil roulant
- Les personnes marchant difficilement ou appareillées
- Les personnes aveugles
- Les personnes mal voyantes
- Les personnes sourdes
- Les personnes mal entendantes
- Les personnes présentant une déficience intellectuelle
- Les personnes présentant des troubles de l'apprentissage.
- Les personnes ayant des difficultés psychiques ou psychologiques

Des catégories d'âge

- Les jeunes adultes de 19 à 21 ans
- Les adultes de 22 à 64 ans
- Les séniors de 65 à 79 ans
- Les séniors de plus de 80 ans

Auteur :

Gwen Fourmanois

